

# Inauguration de l'Instance pour la promotion de l'égalité

---

## Mercredi 9 avril 2014

Avenue des Bains 21  
Salle B 21 308  
Lausanne

---

### 14 h

#### Introduction

Chantal Ostorero, directrice  
générale de la DGES, et Guillaume  
Vanhulst, recteur de la HEP Vaud

---

### 14 h 30

#### *Les manuels scolaires sont-ils (encore) sexistes ?*

**Le cas de la France**  
Sylvie Cromer  
Université de Lille 2, INED

---

### 15 h 15

#### *Faut-il encore éduquer à l'égalité entre les sexes en Suisse romande ?*

Farinaz Fassa, Faculté SSP,  
Université de Lausanne

---

### 16 heures

#### Collation

---

#### Muriel Guyaz

Déléguée à l'égalité  
HEP Vaud  
Avenue de Cour 33  
1014 Lausanne  
Bureau C 33-528  
T 021 316 08 31  
muriel.guyaz@hepl.ch

## Inauguration de l'Instance pour la promotion de l'égalité

Dans le cadre de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes à la HEP Vaud, une nouvelle instance indépendante voit le jour. Son lancement officiel aura lieu le mercredi 9 avril 2014. À cette occasion, Chantal Ostorero, Directrice générale de l'enseignement supérieur (DGES), et Guillaume Vanhulst, Recteur de la HEP, s'exprimeront sur l'importance d'une telle instance au sein de l'institution. Leurs interventions seront suivies par la conférence de Sylvie Cromer, Sociologue à l'Université de Lille 2, sur la présence du sexisme dans les manuels scolaires et par celle de Farinaz Fassa, Professeure assistante à la Faculté des sciences sociales et politiques (FSSP) à l'UNIL, sur l'éducation à l'égalité des sexes en Suisse romande.

### L'égalité des sexes: une réalité sur papier ?

Des inégalités subsistent dans de nombreux domaines: la famille, le travail, la politique, la culture, le sport ainsi que la formation, comme le montrent les données de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Pourtant, celle-ci est inscrite dans la Constitution depuis 1981 et dans de nombreuses législations fédérales et cantonales.

Le Programme fédéral à l'Égalité des chances, lancé en 2001, a permis la création de bureaux de l'égalité dans toutes les universités romandes et les HES. Une décennie plus tard, les projets réalisés, les actions mises en œuvre et les résultats obtenus sont autant d'encouragements pour la création d'une telle instance au sein de la Haute école pédagogique du canton de Vaud.

Deux objectifs principaux guideront les actions de cette instance. La promotion, d'une part, de mesures destinées à promouvoir l'égalité des chances parmi les collaboratrices et collaborateurs de l'institution, ainsi qu'au sein du corps étudiant. La sensibilisation, d'autre part, des formatrices et des formateurs ainsi que des futures enseignantes et des futurs enseignants à cette problématique. L'intégration de ces questions dans leurs enseignements ordinaires constitue en effet un puissant levier d'action sur la société.

